

## **Une accumulation de dysfonctionnements compromet la scolarité et la santé des élèves**

L'AG des personnels enseignants a voté la grève pour le mardi 22 septembre : nous avons décidé de ne pas faire cours et de ne pas prendre les élèves en classe ce jour.

Malgré les efforts de chacun (direction, personnels enseignants et agents), le protocole sanitaire instauré pour lutter contre la propagation du virus n'est pas respecté et les conditions matérielles, déjà déplorables, se dégradent de plus en plus.

Nous refusons, de nouveau, de travailler dans ces conditions et de subir et faire subir cette situation aux élèves.

- **Au niveau de l'entretien des locaux**, la charge de travail a augmenté compte tenu de la situation sanitaire, mais le nombre d'agents n'est pas suffisant pour assurer la désinfection des salles et des sanitaires. Tous les matins, nous constatons que le ménage n'a pas été fait dans toutes les salles : les surfaces, les sols et les divers équipements de certaines salles ne sont pas désinfectés une fois par jour.

Nous réclamons depuis un moment, sans être entendus, la nomination durable d'agents de service en activité pour nous permettre d'enseigner et aux élèves d'apprendre dans des conditions d'hygiène décentes.

- **L'état de l'équipement informatique** se dégrade. Les ordinateurs et les vidéoprojecteurs, vieillissants, tombent en panne ou dysfonctionnent et mettent très longtemps à être réparés. Cela nuit au bon déroulement de nos cours et à l'apprentissage des élèves. L'école du numérique et l'égalité des moyens pour tous les élèves semblent un rêve bien lointain à Brossolette !

Ces problèmes récurrents sont amplifiés par la situation sanitaire. Nous ne pouvons supporter cette situation inacceptable qui met en danger la santé et la scolarité des élèves et des personnels.

**Les enseignants du collège Brossolette**  
Avec le soutien de leurs sections syndicales (SNES, SNEP, SUD, SGEN-CFDT)